

L'ORGUE GOLL DE BARBERÊCHE (1901/1923): DU RECYCLAGE AVANT LA LETTRE

François Comment



La nef de l'église de Barberêche
et son décor du 18^e siècle.
(Photo François Comment)

Barberêche, une commune aux origines romaines

La commune fribourgeoise de Barberêche s'étire le long de la rive ouest du Lac de Schiffenen. Le nom de Barberêche signifierait «ferme de Barbarus» et témoignerait d'un site habité au temps celto-romain déjà. L'église paroissiale, située à l'extérieur du village et surplombant le lac, remonte, elle, au 12^e siècle. L'édifice actuel se compose d'un chœur roman et d'une nef unique; il fut remanié plusieurs fois au cours des siècles. Dans l'essentiel, il se présente aujourd'hui dans l'état que lui donna une transformation effectuée au cours de la deuxième moitié du 18^e siècle: la nef fut prolongée vers l'ouest, les fenêtres furent agrandies, on construisit un nouveau maître-autel et les murs et le plafond se virent ornés d'un ensemble de vingt-deux peintures polychromes. Aussi poussé fût-il, ce programme de mise au goût du jour, hésitant entre le baroque et le rococo, n'incluait pas la pose d'un orgue. Un harmonium fit son apparition vers la fin du 19^e siècle sans doute, mais il fallut attendre l'année 1923 pour voir l'installation, à Barberêche, d'un véritable instrument à tuyaux.

Un échange de lettres qui franchit la «barrière des röstis»

La genèse de ce projet est bien documentée grâce à un échange de lettres entre la paroisse et le facteur Paul Goll de la manufacture du même nom établie à Lucerne.¹ Il est intéressant de voir à quel point Paul Goll manie le français sans complexe et sait se faire comprendre, même si ses connaissances de grammaire et d'orthographe semblent plus que lacunaires. Les passages cités ci-après sont tous transcrits sans modification aucune.

¹ Nous remercions tout particulièrement M. Laurent Mettraux, compositeur domicilié à Courtaman et titulaire de l'orgue de Barberêche, d'avoir mis une série de photocopies de cette correspondance à notre disposition.

Trois mois pour livrer un orgue

Ce qui frappe d'emblée, c'est la rapidité avec laquelle le projet fut réalisé: pas plus de trois mois après le premier contact entre le facteur et la paroisse l'instrument put être inauguré. En juin 1923 Paul Goll visita l'église de Barberêche et y rencontra les autorités. Ses premières lettres adressées au curé, l'abbé Léon Joye, et à l'instituteur-organiste, M. Vicht, datent du 25 juin. Goll y fait l'éloge de son entreprise:

Nous occupons depuis longtemps plus de 35 employés, (avant guerre nous en avions même 70) & il est évident, qu'avec des employés qui sont 10, 15, 20, 25 & même plus de 30 ans chez nous, nous sommes à même de livrer un travail consciencieux à tout égard. Nous avons du bon bois en stoc, nous avons amplement de l'étain, que même nous en avons put fournir à d'autres facteurs d'orgues & vous pouvez être sûr, que nous livrerons un travail solide & durable.

(lettre de Paul Goll du 25 juin 1923 adressée au curé)

Pourquoi pas un orgue d'occasion?

Les lettres sont accompagnées d'un devis pour un orgue neuf, mais également d'un devis se rapportant à un orgue d'occasion en provenance de l'église de Marbach, commune au fond de l'Entlebuch lucernois, tout près de la frontière bernoise. La commune de Marbach venait d'entreprendre, dès 1921, des travaux d'agrandissement de son église paroissiale, ce qui conduisit à l'achat d'un orgue entièrement neuf commandé, comme son prédécesseur, à la maison Goll. Celle-ci avait repris l'ancien instrument construit en 1901, devenu trop petit mais encore en parfait état. Paul Goll se rendit compte aussitôt que cette occasion pouvait parfaitement convenir à la paroisse de Barberêche, tant par ses dimensions que par le prix avantageux auquel il comptait l'offrir. Voici le portrait qu'il en dresse dans ses lettres.

A Part de ce Devis pour la construction d'une nouvelle orgue, je vous ai parlé d'une occasion ultra bonne, c'est l'acquisition de l'orgue de Marbach. C'est avec grand regret que cette paroisse nous a cédé leur instrument, mais la restauration de l'église & le nouvel emplacement ne permettait pas de le réserver. Monsieur le curé a même posé la condition, que leur orgue ne doit pas être vendu à la paroisse voisine, de peur qu'on leur en fasse des reproches plus tard & c'est donc à vous Monsieur le curé, que je m'adresse en premier, car l'autre orgue n'est guère commencé & cet instrument irait faiblement bien pour votre église, où, il faut tâcher de mettre un instrument stable, parceque, votre église est humide, étant trop bas de hauteur & la vapeur ce développe d'une manière si désavantageuse, que l'harmonium est quasi complètement gâté par ces mauvaises influences, dû au développement de vapeur causé par le grand nombre de visiteurs qui comble toujours l'église. Cela vaut donc la peine, de faire l'acquisition de quelque chose de solide & vraiment, il n'y a rien de plus solide, que l'orgue de Marbach, qui après plus de vingt & une ans de service, s'est tenu comme neuf.

(lettre de Paul Goll du 25 juin 1923 adressée au curé)

Sûrement il serait impossible de trouver quelque chose de plus solide que l'orgue de Marbach & le cœur vous en rit en voyant ce travail, si bien conservé, d'il y a plus de vingt & une ans.

(lettre de Paul Goll du 25 juin 1923 adressée à l'instituteur)

Intonation idéal, la paroisse de Marbach a tellement hésité à le vendre, que même elle n'a pas permis qu'on le donne à la paroisse voisine, de peur qu'on pourrait faire des reproches au conseil de paroisse qu'il a vendu son «instrument-exposition» contre un nouvel avec des paux, qui ne sont plus de même qualité comme dans le temps. (On dit généralement que la méthode chimique de maintenant ne vaut plus la méthode de tannerie d'avant guerre) Les anciennes paux durent pour quasi l'éternité.

Les petits soufflets sont encore comme s'ils auraient été fait hier & ne sont ni usés, ni sales, ni montre aucune tache d'avoir servi si longtemps.

Voilà donc la manufacture Goll de Lucerne avec durabilité & matériel de choix.

La paroisse qui achète cette orgue peut se féliciter.

(commentaire de Paul Goll au devis annexé aux lettres du 25 juin 1923)



L'orgue serré sur sa tribune, en partie masqué par la console. La Soubasse se trouve derrière les panneaux latéraux qui alourdissent l'aspect du buffet. (Photo François Comment)

Recyclage d'un véritable buffet historique

Par un souci qui devait être avant tout esthétique – puisqu'il s'agissait dans les deux cas de buffets d'occasion –, Goll offrit, en alternative au buffet pastiché de Marbach, la pose d'un véritable buffet rococo récupéré sur l'orgue de Hellbühl. Dans sa lettre du 25 juin 1923 à l'instituteur, le facteur précise :

Le buffet de Hellbühl irait encore mieux que celui de Marbach pour votre église & si ce buffet est bien pînt à nouveau, il irait bien pour une vieil église comme la vôtre.

Paul Goll inclut les photographies des deux buffets dans sa lettre du même jour adressée au curé et insiste encore :

(...) celui de Marbach est plus neuf mais l'autre est plus distincte & s'accorderait avec les vitraux si anciennent de l'église.

Dans la nef, il reste en effet une série de petits vitraux armoriés dont les plus anciens remontent au 16^e siècle. Qu'en est-il de ce buffet en provenance de Hellbühl? Cet orgue avait été construit en 1790 pour l'église de Risch (canton de Zoug) par le facteur Karl Josef Maria Bossart probablement. Il comprenait dix jeux sur un clavier et pédalier. Risch fit l'acquisition d'un orgue Kiene en 1860 et vendit son vieil instrument à la paroisse lucernoise de Hellbühl.² Lorsque la manufacture Goll livra à Hellbühl son opus 542 en 1923 précisément, elle reprit à son tour le buffet de Bossart. Par rapport au bel ensemble de style rococo que forme la décoration de l'église de Barberêche, il est bien déplorable que les autorités n'aient pas suivi la suggestion de Paul Goll.³ Rappelons toutefois que l'aménagement intérieur de la nef regagna son unité stylistique du 18^e siècle tardif seulement à la suite d'une restauration effectuée au cours des années 1970 par l'architecte Jeanne Bueche.⁴ Le buffet néo-roman visible à la tribune de Barberêche aujourd'hui semble donc bel et bien correspondre à celui construit pour Marbach en 1901. Les commentaires de Paul Goll prouvent toutefois que si le facteur conservait souvent les buffets anciens, il ne le faisait pas uniquement par souci d'économie, mais aussi pour des raisons de style et d'esthétique.

² Nous remercions M. Marco Brandazza, directeur du Centre de documentation organologique (ODZ) de Lucerne, de nous avoir fourni ces informations.

³ Le buffet était peut-être simplement trop grand; une expertise de Johann Nepomuk Kiene de 1859 conservée dans les archives paroissiales de Risch indique 9 pieds de large sur 14 pieds (plus de 4 mètres) de haut.

⁴ Qui montra plus de retenue à Barberêche que dans d'autres projets semblables, il faut le signaler!

Le buffet de Marbach
avec ses dorures de 1901
non dépourvues d'élégance.
(Photo François Comment)



Un orgue moderne malgré tout

Il semble qu'à Barberêche on désirait avant tout un orgue moderne. Dès lors, pas question de reprendre tel quel l'orgue de Marbach de 1901 avec ses 10 jeux, offert par Goll au prix de 7500 francs. Même l'orgue agrandi à 11 jeux pour 9000 francs ne convenait pas. Ce fut la variante la plus coûteuse que la paroisse choisit finalement: 9200 francs pour l'orgue d'occasion complété par deux jeux supplémentaires (essentiellement Trompette et Voix céleste) et une grande boîte expressive, soit un total de 12 jeux réels plus deux transmissions. La pose d'une soufflerie électrique était incluse dans cette offre; elle comprenait un moteur électrique de 0,6 chevaux et un ventilateur Meidinger fournissant 13 mètres cubes d'air par minute à une pression de 120 millimètres de colonne d'eau.

La paroisse avertit la manufacture de sa décision par lettre du 5 août déjà. Goll s'empressa de répondre le 11 août en annonçant l'expédition du contrat.

La tribune trop exiguë

C'est à ce moment que le manque de place sur la tribune se fit remarquer. Si la soufflerie pouvait être installée sous le toit de l'église, au-dessus de l'orgue, le facteur eut beaucoup de peine à loger l'instrument lui-même sur la tribune qui manquait autant de hauteur que de profondeur. La Soubasse dut changer d'emplacement par rapport à Marbach:

(...) nous avons dû placer le sommier de pédalier à côté, car il nous en résulterait sans cela trop peu de place pour la table à jouer et pour le passage.
(lettre de Paul Goll du 11 août 1923 adressée au curé)

Six jours plus tard, il fut encore question de placer la Flûte et le Salicional du Grand-Orgue dans la boîte expressive. Cette idée dut être abandonnée aussitôt, *comme nous n'avons pas un cm à perdre.*
(lettre de Paul Goll du 17 août 1923 adressée au curé)

Pour pouvoir loger la boîte expressive en hauteur, il fallut en outre découper une ouverture de 294 x 93 centimètres dans le plafond, ce que Goll ne demanda à la paroisse qu'au tout dernier moment, quelques jours avant la livraison seulement.



«Nous n'avons pas un centimètre à perdre»: la boîte expressive enfoncée dans le plafond. les tuyaux en partie coudés de la Soubasse et la barre traversant le plafond qui permet d'actionner la soufflerie à l'aide d'une pédale. (Photo François Comment)



Les jalousies du Récit. les tuyaux coudés du Grand-Orgue et la Montre. A droite dans le plafond une ouverture ajoutée lors de la dernière restauration pour que la soufflerie aspire l'air de la nef. (Photo François Comment)

L'instrument prend sa forme définitive

Le contrat fut signé le 26 août 1923. Les jeux qui y sont énumérés correspondent à l'état actuel de l'instrument, à deux exceptions près: à une époque ultérieure, le Salicional fut remplacé par une Doublette, alors que l'Echobasse indiquée être de 8' dans le contrat est effectivement de 16' (il s'agit d'un simple adoucissement de la Soubasse par réduction de pression, sans tuyaux propres). En outre, le contrat précise que les jeux suivants sont neufs par rapport à Marbach: Eolienne, Voix céleste, Flûte d'écho (y compris son prolongement en 4'), Nasard et Trompette.

Composition de l'orgue de l'église de Barberêche/FR

(«Goll & Co., Orgelbaugeschäft. / 1923 / Luzern / op. 547».
Restauré par Kuhn en 2004)

Grand-Orgue I (C-f³)

Montre	8'	
Flûte douce	8'	
Prestant	4'	
Doublette	2'	[à l'origine Salicional 8']

Récit expressif II (C-f³/f⁴)

Viola di Gamba	8'	
Bourdon	8'	
Flûte (d'écho)	8'	
Eolienne	8'	
Voix céleste	8'	
Flûte aimable	4'	[extension de la Flûte d'écho 8']
Nasard	2 2/3'	
Trompette harm.	8'	
Trémolo		

Pédale (C-d¹)

Soubasse	16'	
Echobasse	16'	[adoucissement de la Soubasse]

Accouplements

Accouplement d'octave supérieure II
Accouplement d'octave supérieure II-I
Accouplement II-I
Accouplement d'octave grave II-I
Accouplement II au Pédalier
Accouplement I au Pédalier

Transmissions pneumatiques (sommier à cônes au Grand-Orgue, sommier à membranes au Récit).

Une combinaison libre, quatre combinaisons fixes P/MF/F/TT.

Pédale de Crescendo avec cadran indicateur 1-12.

Annulateur Trompette.

Un récital d'inauguration mémorable

Dans une lettre du 11 septembre 1923, Goll annonça l'expédition de l'orgue pour le 14 septembre. Quant à l'inauguration, elle fut prévue pour le 23 septembre 1923 déjà. Consulté en tant qu'expert, l'Abbé Bovet (1879-1951, maître de chapelle à la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg) en personne se chargea de donner le récital. En voici le compte-rendu de Paul Goll:

(...) je pense encore toujours à la belle cérémonie d'inauguration à laquelle j'ai eu le bonheur d'assister. Monsieur le Rev. Prof. Bovet, cet artiste si qualifié, a fait montré toutes les qualités de cet instrument à cette occasion. Il est bien heureux que nous ayons des artistes si éminents.

(lettre de Paul Goll du 16 octobre 1923 adressée au curé)

L'expertise de l'Abbé Bovet

Hauterive, le 23 nov. 1923 (Ste Cécile)

Tit. Conseil paroissial de Barberêche

Monsieur le Président,
Messieurs,

Le soussigné a l'honneur de venir, par ces lignes, vous présenter son rapport officiel et sincère concernant l'orgue qui vient d'être placé dans votre église paroissiale de Barberêche, par les soins du facteur d'orgue [sic] Goll et Cie de Lucerne.

J'ai eu l'occasion d'apprécier l'instrument lors de son inauguration, où il a fonctionné à toute satisfaction. Depuis j'y ai fait une expertise complète et détaillée, qui me permet de porter un jugement objectif et impartial.

Je puis dès lors vous assurer que le contrat a été observé par le facteur jusque dans le détail et que, selon ce que j'ai affirmé verbalement déjà, la paroisse peut et doit, avec toute sécurité, accepter l'instrument.

Le moteur-ventilateur fournit silencieusement un vent abondant.

Le fonctionnement des divers appareils est bon. Toutefois, la réponse, et surtout la promptitude et précision de répétition de la note, n'est pas aussi bonne au II [sic] clavier qu'au premier; certaines notes sont même assez ennuyeuses pour des traits rapides.

La boîte d'expression fait un très bel effet; elle est très réussie, surtout eu égard à l'accoustique [sic] assez terne de l'église.

L'orgue est très riche en timbres; il est (à dessein, je pense) intonné un peu fort.

La distribution des jeux est bonne. Il y a lieu de relever la sonorité chaude et chantante, du haut en bas, de la trompette 8'. Les 2 flûtes 8' pourraient être plus diverses, mais toutes deux sont belles.

Bref, le facteur a fourni [sic] un beau et bon instrument, où s'allient certains caractères anciens à des sonorités plus actuelles, le tout produisant un bel effet de grand jeu, puissant et chatoyant.

Le prix est, selon moi, très modéré.

En conséquence, le soussigné, sincèrement, croit devoir féliciter et le facteur d'orgues et la paroisse pour l'instrument qui va désormais si notablement rehausser le culte dans l'église de Barberêche.

L'expert:

Joseph Bovet, prof.

maître de chapelle à St Nicolas de Fribourg

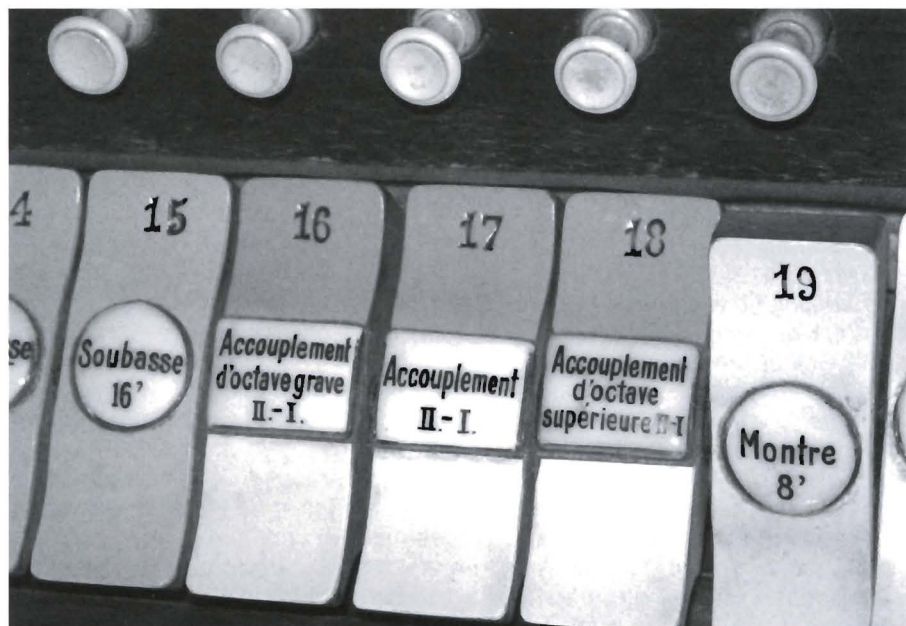
Des années de crise économique

A la demande de la paroisse, Paul Goll fut prêt à faire des concessions quant au mode de paiement: au lieu de la procédure habituelle (un tiers à la signature du contrat, un tiers à l'arrivée du matériel sur place et le dernier tiers après l'expertise), il proposa le mode suivant: 4000 francs au commencement du montage, 4200 francs après l'expertise et 1000 francs une année plus tard. Bien que l'expertise ne soit finalement délivrée que le 23 novembre 1923, Goll s'adressa à la paroisse le 16 octobre déjà. Dans sa lettre expédiée un mardi, il réclama le paiement de la deuxième tranche *comme j'ai à faire la paie vendredi*. Cette remarque en dit long sur la situation économique précaire dans laquelle la manufacture devait se trouver en ces années. L'entreprise familiale dut en effet déposer son bilan en 1928; après sa faillite, elle fut reconstituée aussitôt sous la forme d'une société anonyme, toujours sous la direction de Paul Goll. Au début des années 1920, à l'apogée de l'ère de la facture d'orgues industrielle, en Suisse, il fallait compter environ 1000 francs par jeu pour un orgue neuf. Payé 9200 francs pour 12 jeux réels, l'orgue d'occasion de Barberêche coûta donc environ 25 pour cent moins cher.

La console mise à jour par Goll selon les standards des années 1920 (après restauration). L'étendue des claviers au fa (et du pédalier au re) est ancienne. (Photo François Comment)



Les nouveaux dominos portent des inscriptions en français alors que l'Annulateur est encore libellé «Auslösung», comme à Marbach.
(Photo François Comment)



Misères et splendeurs d'un orgue

Faute de moyens financiers, l'instrument survécut relativement indemne à l'époque du renouveau baroque. Suite à diverses interventions mineures, il se trouva néanmoins presque muet au tournant du 21^e siècle. En décembre 2002, l'assemblée paroissiale vota sans hésitation un crédit de 250'000 francs pour la restauration de l'orgue. Un devis fut demandé à six manufactures; c'est la maison Kuhn de Maennedorf qui emporta le contrat. Les travaux, entrepris en 2004, durèrent six mois et rétablirent l'état d'origine. La Doublette, postérieure, fut cependant conservée à la demande du titulaire. La réinauguration de l'orgue restauré eut lieu le 30 janvier 2005, par le titulaire Laurent Mettraux, qui composa une pièce pour l'occasion intitulée «Veilleur, où en est la nuit?», d'une durée de cinq minutes. Les indications de registration dans la partition prouvent que le compositeur sait tirer le meilleur parti des possibilités sonores particulières de son instrument: p. ex. en «gonflant» la Voix céleste par les accouplements en 16' et en 4' ou bien en prescrivant «Anche 16' et Doublette». Pour la petite histoire, notons la présence, lors de ce concert, de M. Joseph Deiss, ancien conseiller fédéral domicilié à Barberêche, accompagné de son épouse.

Un instrument techniquement composite

L'orgue de Barberêche comprend donc deux systèmes pneumatiques distincts: le sommier du Grand-Orgue est l'ancien sommier à cônes de Marbach commandé par de petits soufflets cunéiformes, selon le brevet déposé par Goll en 1894, alors que le sommier du Récit est un sommier à membranes datant de 1923. Ces deux systèmes se marient relativement mal, et, par opposition à ce qu'écrit l'Abbé Bovet, c'est bel et bien au Grand-Orgue que la répétition des notes est moins bonne qu'au deuxième clavier. Ce retard est inévitable et inhérent à ce type de sommier. Un orgue Goll construit en entier selon ce principe est d'ailleurs conservé à Vaulruz,⁵ où l'on retrouve la même réponse assez lente, alors que l'orgue de Saint-Martin,⁶ dans le canton de Fribourg également, fut, lui, construit par Goll entièrement sur des sommiers à membranes qui offrent un toucher d'une rapidité et d'une égalité remarquables.⁷

⁵ 1896, II/16, restauré récemment par Hans Füglistner.

⁶ 1907, II/18, restauré récemment par Daniel Bulloz.

⁷ Voir notre article «Friedrich Goll (1839–1911): un parcours initiatique en terre fribourgeoise», in: «L'Orgue, revue indépendante», no 1/2000, p. 4–16.

Avec l'avènement de l'ère industrielle, les superbes plaques en verre de Friedrich Goll père (voir TDLO no 57/4, p. 19) font place à de simples plaques frappées en métal.
(Photo François Comment)



Un caractère sonore exceptionnel

La provenance disparate des éléments constitutifs de l'orgue de Barberêche est moins audible en ce qui concerne le matériel sonore. La richesse des timbres des jeux de fond est admirable. Chacun des jeux flûtés possède son propre caractère, et la Gambe est dotée d'une attaque prononcée. Le Nasard est très doux, alors que la Doublette s'avère assez tranchante. Elle s'intègre pourtant bien à l'ensemble sans le déséquilibrer comme c'est souvent le cas pour des Mixtures ajoutées à des orgues romantiques au cours du XX^e siècle (seul petit bémol: ayant remplacé un Salicional d'origine, la Doublette entre actuellement trop tôt dans la progression du Crescendo). Le tutti est bien évidemment dominé par la Trompette éclatante. La puissance de celle-ci permet de remplir la petite nef de sonorités cathédralesques tout à fait inattendues en ce lieu plutôt intime, mais qu'il est heureusement possible de dompter grâce à une boîte expressive dont la restauration a rétabli l'étanchéité parfaite.



Vu l'exiguïté de la tribune, le banc de l'organiste touche la balustrade. A la demande du titulaire, une barre de fer y a été ajoutée pour des raisons de sécurité. (Photo François Comment)

Conclusion

L'orgue de Barberêche est un excellent exemple du recyclage d'un orgue d'occasion adapté aux besoins de ses nouveaux propriétaires. Si l'usage de reprendre des parties d'un orgue plus ancien dans la construction d'un nouvel instrument fut courant au cours des siècles, c'est surtout à partir des années 1950 qu'il fut progressivement abandonné. L'idée qu'un bon orgue ne pouvait être qu'un orgue entièrement neuf trouva facilement ses adeptes à une époque où l'essor conjoncturel général libérait sans trop de peine les fonds nécessaires. Cette époque est aujourd'hui définitivement révolue, et en toute logique les cas de recyclage d'orgues d'occasion commencent à se multiplier, en Suisse aussi.⁸ Paul Goll ne fut donc ni un précurseur ni une exception.

Toujours est-il que la manufacture Goll eut souvent recours à cette pratique dans les années 1920. Cette approche fut essentiellement dictée par des considérations économiques et pragmatiques. En outre, elle profita du fait que la transmission pneumatique facilitait les modifications techniques, p. ex. quant à l'emplacement des sommiers ou de la console. Enfin – par opposition aux tentatives ultérieures de «baroquiser» des orgues pneumatiques – il s'agissait avant tout de «symphoniser», donc de doter d'une étendue dynamique plus large, des instruments possédant déjà un caractère a priori romantique.⁹ L'esthétique de base restait donc la même. Cette cohérence de style explique le succès de ces interventions dont l'orgue restauré de Barberêche est aujourd'hui un des rares survivants.

⁸ Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne il y a même des sites internet proposant un véritable commerce en la matière.

⁹ Voir notre article «Un orgue romantique "symphonisé": l'orgue Goll (1897/1914/1926) du temple de Travers NE», in: «L'Orgue, revue indépendante», no 2/2005, p. 20–29.